



Club des Amateurs de Teckels

Association des éleveurs,
utilisateurs et amateurs de la race,
affiliée à la Centrale
Canine pour l'amélioration des
races de chiens en France,
reconnue d'utilité publique.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE N°4

DU 12/03/2025

EN VISIOCONFÉRENCE

Présents :

- Mesdames Sophie Santi-Martella, Clara Baron, Florence Fouret, Florence Jenty, Colette Daudier,
- Messieurs Sebastien Quimbre, Daniel Costes, Patrick Mestadier, Michel Mercier et Roland Frey, Jacques Daudier

Début de réunion : 20h05

La secrétaire demande l'autorisation d'enregistrer la réunion, demande acceptée par tous les membres.

M. Quimbre annonce qu'il quittera la réunion à 21h30.

1 - Approbation du CR de réunion n°3 du 17 février 2025 :

Les membres du comité approuvent et valident le compte-rendu du 17 février 2025. Mme Fouret précise qu'il y a eu des modifications suite à des fautes de frappe et des répétitions

2 - Mot de la Présidente sur la tenue des réunions / la communication hors comité

Mme La Présidente prend la parole :

« Ce qui s'est passé pour moi à la dernière réunion, je vous le dis clairement, ce n'est pas admissible. Qu'on exprime des jugements de valeurs contre des personnes dans ce groupe là pendant qu'on est là pour travailler. Moi, ça ne me convient pas du tout. J'ai entendu des choses comme... D'ailleurs c'est noté dans le compte-rendu de réunion. Vous avez été élevé par qui ? Vous avez été éduqué par qui ? Arrêtez d'être faux cul. Ne jouez pas à ce petit jeu avec moi. Il y a d'autres moyens d'exprimer son mécontentement. Tout en restant correct.

Nous sommes tous ici, en tant que bénévoles. Moi je ne viens pas ici pour entendre ce genre de choses. Et je ne supporterai plus ce genre d 'attaque que j 'estime totalement infertile. C 'est peut-être une façon de procéder, en tout cas ce n 'est pas la mienne. Ce qui est sûr, nous sommes ici, dans ce comité, on est contraints de coexister ensemble. On ne se voile pas la face. On n'est pas forcément d 'accord sur la version de l'histoire du club durant les deux dernières années. Je ne suis pas du tout d 'accord avec les versions... Qui m 'ont été présentées.

À partir d'aujourd'hui, moi ce que j 'aimerais, c 'est qu'on avance. On arrête la critique surtout des anciens comités, etc. Pour se permettre de critiquer, il faut être irréprochable, ce qui n'est le cas de personne. Ce que moi je veux aujourd'hui, c 'est que ce club avance, qu'il fonctionne. Pour ça, il a besoin de sérénité. On ne peut pas être en permanence dans la « suspicion de ». Ça, ce n'est juste pas possible. Les adhérents en votant massivement pour nous sept ont bien montré qu'ils avaient envie qu'il y ait du changement.

Nouvelle personne, nouvelle méthode. Ça plaît, ça ne plaît pas, c 'est comme ça. Il y a eu des tentatives de déstabilisation durant les trois dernières semaines. Nous on les a vu arriver., Comment vous dire ? Je pourrais totalement les ignorer. Je trouve ça totalement pathétique de la part de certaines personnes. Ce qui me dérange surtout, c'est l'incidence que ça a sur l 'image du club. Que ça continue à ruiner. En attendant, nous on travaille d'arrache-pied au service du club. Les cotations commencent à être faites. Les homologations sont en cours. Les journées d'utilisation fonctionnent. Avec des délégués qui sont renouvelés dans leur rôle. La préparation de la nationale d'élevage du centenaire, ça avance. La WUT, ça avance à grands pas. Ça fait au final même pas deux mois qu'on est là. Le club reprend un nouveau souffle. Il a du mal, mais il reprend un peu de souffle. Je tenais à remercier surtout l 'équipe avec laquelle je travaille. Chaque jour, qui se démène, et ce n'est pas peu dire, pour que tout ça ait lieu. Merci à vous six qui travaillez tous les jours avec moi. Qui me supportez aussi. »

M. Frey exprime un sentiment d'être mis de côté.

3 - Mise au vote des factures : Allyn, Massot et acompte Hôtel NE - WUT

Mme Baron indique avoir envoyé à tous les membres du comité les divers relevés de comptes que le club dispose.

M. Daudier l'interpelle sur une modification de dénomination sur un compte, la trésorière explique que cela ne change en aucun cas le rôle du compte. Ce compte servait pour les trophées.

Après discussion nous proposons la fermeture de ce compte.

M. Daudier souhaite que soit mis à la disposition de tous les membres car pour lui, il y a eu des mouvements illicites. Mme Daudier et M.Frey expriment aussi leur souhait de voir les mouvements de ce compte sur 2 ans.

Mme Baron soumet au comité des factures à régler envoyées par mail au préalable à tous les membres du comité.

Le comité vote pour le règlement des diverses factures présentées.

Il est évoqué l'acompte qui doit être versé pour la réservation de l'hôtel pour accueillir les juges pressentis pour le NE et la WUT. L'hôtel se trouvant à proximité de l'hippodrome

Pour les membres du comité il est décidé de trouver un hôtel moins onéreux.

M. Frey nous indique une zone où nous pourrions trouver des hôtels.

Le comité valide le versement de l'acompte pour l'hôtel des juges tout en sachant que l'acompte est réduit de moitié dans la mesure où les membres du comité vont trouver un lieu moins cher.

Mme Baron ajoute qu'elle n'a toujours pas eu de retour des factures malgré ses sollicitations auprès de la SCC.

4 - Point sur les frais des bénévoles au sein de l'association :

La Présidente partage la feuille sur le remboursement des frais et soumet au vote :

- Les frais kilométriques resteront à 0.30 centimes, les 0.50 centimes d'euros ne s'impliquant que pour les juges de la SCC.

M. Mercier demande un complément d'information sur les conditions de rétribution.

La Présidente explique que si les membres doivent se déplacer pour une réunion avec arrivée veille c'est le comité qui règle par contre si le membre présente un chien à l'exposition du lendemain cela reste à la charge du membre.

M. Mercier revient sur le fait que les anciens membres ne se servaient pas de cette feuille existante avec de probable abus.

La présidente demande à ce que ce procédé soit mis en place, que cette fiche soit mise en annexe du règlement intérieur avec modification si besoin en fonction de l'inflation.

La présidente précise qu'il faut aussi jouer le jeu et privilégier le trajet le moins cher.

La feuille des frais est soumise au vote et est validée par tous les membres du comité rendant la feuille applicable dès 2025.

Mme Baron demande si on part sur cette feuille pour les frais de défraiement du 18 janvier. Les membres valident cette demande.

La trésorière se basera donc sur cette fiche pour régler les frais engagés pour les trajets.

5 - Mise en place Challenge Beauté – Travail et Beauté / Travail

Mme Jenty prend la parole pour présenter les grilles de sélection pour les challenges. Mme Jenty explique que les candidats devront les remplir et les transmettre à leur délégué. Celui-ci fera le lien avec le comité pour présenter le chien de sa délégation retenu.

Les challenges seront présentés lors de la NE. Il est précisé que les résultats pris en compte sont N-1. Le participant gagnant se verra rembourser sa participation à la NE.

M. Mercier demande à présenter le tableau de façon plus lisible.

M. Costes demande s'il est nécessaire de bien préciser qu'il faut être adhérent.

Il est rappelé qu'il est évident que ce soit ouvert aux membres adhérents à jour

Il est rappelé que pour représenter le club dans les épreuves internationales il faut aussi être à jour de son adhésion.

6 - Point commission Utilisation

M. Costes rappelle que durant au moins deux années, il y eut un report d'organisation de la Coupe de France de broussaillage, que ce soit sur Grand Gibier ou Petit Gibier.

Il propose que le 18 mars, lors de la réunion de la CTTCR le club du Teckel puisse candidater à être organisateur de la Coupe de France Petit -Gibier.

« Pourquoi Petit -Gibier que le Grand -Gibier ? Simplement, c'est qu'on est un peu short dans beaucoup d'organisations, on a un calendrier assez étoffé entre le centenaire, la WUT, etc.

Le Petit Gibier, c'est relativement normé, cadré, etc. Donc je suggère toute proposition d'organisation du CAT à la Coupe de France de broussaillage Petit Gibier, parce que c'est beaucoup plus simple. Et un peu pour redorer notre blason, puisqu'on a été exempté de le faire, vu les mouvements du club.

A la demande de M. Mercier, M. Costes précise que l'épreuve se déroulera dans la Nièvre à Lanty la première quinzaine d'octobre.

Le comité approuve à l'unanimité la décision de candidater pour organiser la coupe.

M. Costes propose que soit mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion les modalités de cette organisation.

M. Costes évoque un autre sujet concernant les juges de RSMRA : tous les juges formateurs du quatrième groupe deviennent juges formateurs RSMRA

7- Mise en place Trophée National Sanglier :

M.Quimbre présente son projet Trophée qu'il avait envoyé au préalable aux membres du comité. Il explique que depuis la diffusion il a modifié le projet et ajouté des bonus pour les candidats.

M.Frey revient sur les critères, M. Quimbre lui fait part de ses choix de modifications depuis leur conversation téléphonique.

Après des échanges constructifs entre M.Frey et M. Quimbre et des propositions de modifications par les membres.

M.Costes rappelle qu'il existe déjà les trophées nationaux VP et St et il faut rester cohérent dans la grille de sélection.

M. Mercier reste sur l'importance de garder le standard en incluant ce critère beauté, ce que rejoint M. Mestadier.

Il est proposé de présenter ce projet à la CTTCR avec la validation de tous les membres du comité.

8 - Questions diverses :

M. Quimbre demande à ce que soit renommé la délégation Vallée Rhône Alpes suite à la fusion des 2 délégations. Pour rappel, cette décision avait été prise par l'ancien comité et validée.

Le comité acte cette nomination de la délégation ainsi que la fusion des 2 comptes bancaires pour n'en faire qu'un.

M. Costes fera les modifications de mail en fin d'année.

M.Mercier remonte une information sur les demandes de cartes d'adhérents.

Mme Baron explique avoir eu un souci sur les retranscriptions des données sur le logiciel. Suite à des erreurs de saisie ou autres, il est difficile d'envoyer les cartes.

Elle tente de régulariser au plus rapide pour envoyer les cartes d'adhérents.

Suite à la demande de M. Mercier sur les listings, elle précise que tous les délégués ont reçu les listings 2024 et que 2025 sera envoyé cette semaine. Mme Baron souligne que tous les délégués ont été informés de la problématique des envois de carte.

M. Mercier constate que le site de la SCC n'est pas à jour, notamment sur la partie liste des éleveurs et les portées. Mme La Présidente dit faire le nécessaire.

M. Frey souhaite avoir un complément d'information sur 2 sujets concernant :

- la SCHWHK et les juges mutlirace. La Présidente propose d'en discuter en amont de la réunion car le texte présenté est à clarifier. M. Frey ne s'y oppose pas.

- La dérogation accordée à la Mme Feld pour son épreuve ST soit jugée que par 2 juges en avril avec des observateurs assidus.

M. Costes rappelle que beaucoup d'épreuves sont annulées et que pour éviter d'annuler cette épreuve était soumis à une action réfléchie. Et cela dans l'intérêt du teckel.

Il est précisé qu'il y a très peu de candidats à cette épreuve ou 2 juges allemands étaient conviés. Cela aurait été un coût financier conséquent pour la délégation. Mme Feld.

La Présidente attire l'attention sur le fait que cette année il y a très peu d'épreuves complètes. M. Costes ajoute que des épreuves sont annulées notamment en SP/SPK soit à cause de la diminution de la densité de lièvres ou les prix très élevés des lièvres en élevage. S'ajoutent à cela les juges en défection.

M. Frey reprend la parole en précisant que les SP sont faites trop tôt en mars. Mme Fouret explique que des fois les faire mi-avril était parfois compliqué car la végétation, selon le climat, était haute pour les teckels.

Mme Fouret fait un point sur les adhésions et notamment la notion de nouveaux adhérents quand ils ont déjà un numéro adhérent mais qu'ils n'adhèrent pas tous les ans. Il est donc rappelé que leur ancienneté n'est pas conservée.

M. Mercier souhaite connaître la composition des commissions. Mme La Présidente s'engage à leur fournir. Elle rappelle également que l'équipe n'est pas fixe selon les sujets à traiter.

La présidente propose une réunion le 18 mars pour évoquer que la NE et la Wut.

Les membres du comité actent cette date.

M. Mercier demande si une réunion du comité aura lieu la veille de la NE, La présidente confirme cette réunion mais émet une réserve sur l'AG car nous ne disposons toujours de tous les documents pour présenter un bilan.

La Présidente remercie les membres du comité pour la réunion et clos la réunion à 21h35.

Compte rendu approuvé par le comité le 29 avril 2025.

La Présidente

Mme Sophie Martella-Santi

A blue ink signature of Sophie Martella-Santi, written in a cursive style, on a white background.

La Secrétaire

Mme Florence Fouret